

R

N O T I C E
=====

Objet: Prise de position au rapport du 1er Semestre 1984 de la Cellule de Gestion et de la Comptabilité en ce qui concerne le Projet de Développement Rural Intégré de Byumba

Vu la présentation unilatérale et les attaques non justifiées dans le rapport précité contre le Service Financier du Projet où ma personne est rendue responsable, je me vois obligé de faire mieux voir les faits et de présenter tous les tenants et les aboutissants de cette affaire.

Dans ce contexte, j'ai eu déjà l'occasion d'expliquer verbalement mon point de vue à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, au cours d'une audience qu'il a bien voulu m'accorder le 21.6.1984.

A priori, je voudrais mettre l'accent sur le fait que je n'ai pas du tout l'intention de dénigrer les mérites ni minimiser les services rendus par la Cellule de Gestion, mais c'est toujours le ton qui fait la chanson et ce rapport n'est plus dans le ton.

Au demeurant, je ne comprends ni le sens ni le but des mentions ressassées dans moins de deux pages de texte:

- 1° page 30/31, alinéa 3 "Il reste au Responsable Financier actuel à maîtriser la comptabilité générale et surtout à encadrer son personnel, par leur formation et le suivi plus rigoureux des procédures mises en place."
- 2° page 31, alinéa 3 "L'établissement des états financiers est à charge et sous la responsabilité du Responsable Financier et Administratif du Projet."
- 3° page 31, alinéa 4 "La prise en charge de la comptabilité générale reste l'objectif majeur du Responsable Financier de ce projet."
- 4° page 31, alinéa 5 "...et il faut encore une fois que le Responsable Financier de ce projet axe son activité sur la comptabilité générale, en assure son bon fonctionnement, son contrôle, la formation de ses agents....."
- 5° page 31, alinéa 6 "...et il serait temps maintenant que ce projet puisse organiser et suivre sa gestion par la seule action de son Responsable Financier."
- 6° page 40, dernier alinéa/
page 41, premier alinéa "Par ailleurs, comme pour le projet de Développement de Byumba, dans la mesure où un expert financier est nommé, c'est à lui de prendre en charge la responsabilité de sa comptabilité. La Cellule de Gestion peut fournir des conseils et recommandations, ne serait-ce que pour harmoniser les systèmes comptables des projets agricoles, mais ne peut se substituer à ces experts pour la partie réalisation."

Les rapports donnent l'impression que le Service Financier du Projet D.R.B. soit en désordre complet et que seule la Cellule de Gestion ait produit quelque chose de positif.

- texte du rapport du 2eme Semestre 1983

"L'envoi d'un comptable de la Cellule de Gestion, bien qu'envisagé, ne nous semble pas normal....."

"....puisque en Décembre, la comptabilité générale n'était à jour qu'à fin Août 1983....."

- texte du rapport du 1er Semestre 1984

"Au cours du premier trimestre 1984 la Cellule de Gestion a dû intervenir assez massivement en affectant deux de ses comptables à ce projet afin de résorber le retard et d'aider à la préparation de leur premier bilan au 31/12/83."

"....Il serait inquiétant que la Cellule de Gestion soit encore obligé d'intervenir lors de l'établissement du prochain bilan compte tenu de la structure mise en place maintenant....."

- ARRIERE-PLAN Y RELATIF:

Dans le rapport de la Cellule de Gestion du 1er Semestre 1983 il est mentionné:

"La Cellule participe jusqu'à la venue des Experts du projet, à l'organisation et la mise en route de la comptabilité, par des missions de suivi périodique."

Et l'arrivée de l'expert financier n'avait pas eu lieu en Juillet 1983 -comme l'indique le rapport du 2eme Semestre 1983- puisque ma prise en charge du Service Financier du Projet date du 19/9/1983.

Ma première tâche fût alors d'analyser la situation du moment (voir mon rapport N° 1 du 30/9/1983) et d'établir un calendrier des tâches à achever parmi lesquelles combler le retard de 4 mois -dont je n'étais pas du tout responsable- dans la comptabilité générale. Il y a lieu de se demander pourquoi la Cellule de Gestion n'était pas intervenue assez massivement durant la période de Mai à mi-Septembre 1983 pour éviter ce retard. En vue de combler le retard dans un temps raisonnable, il a été convenu avec la Cellule de Gestion d'affecter 2 comptables pour nous appuyer. C'est tout, et il n'y a aucune raison de s'inquiéter par écrit dans le rapport 1983 du prochain bilan 1984.

D'autre part, il est remarqué dans le rapport du 2eme Semestre 1983:

"Par ailleurs, il faut noter que l'organisation mise en place, tant pour la comptabilité générale que budgétaire, tant pour l'administration en général, est satisfaisante et conforme aux normes que préconise la Cellule de Gestion."

Evidemment la Cellule de Gestion n'y voit pas clair dans la complexité du Service Financier où la comptabilité générale -j'en conviens- a une position clef. Mais cela ne signifie aucunement qu'il faille négliger par ex. le service d'approvisionnement ou les exigences des bailleurs de fonds FAD/FIDA, sans oublier que le Projet se trouvait dans une phase de rodage.

Dans le cadre du partage des tâches à accomplir compte tenu des promesses du Chef Comptable d'alors -dont je n'avais à priori aucun motif de douter de la compétence- je me suis occupé entre autres devoirs, de

- la rédaction des notes de methodologie de travail N° 1 - 4
- la récapitulation des codifications
- la récapitulation des demandes de décaissement
- la récapitulation du tableau de financement (source de financement)
- l'établissement régulier du rapprochement caisse / banque
- du service d'approvisionnement
- des demandes d'exonérations auprès MINIFIN / Service des Douanes
- de la SONARWA - assurance véhicules
- de la gestion des fonds
- de la préparation de l'appel d'offres international pour les véhicules
- de la justification des "fonds de roulement"

- de l'établissement du premier rapport financier "provisoire" pour la mission FAD/FIDA début Février 1984

En résumé, je dois constater que j'ai évidemment mal interprété et compris le rôle de la Cellule de Gestion. En plus, il est regrettable d'être obligé de se défendre contre une présentation tordue des faits, ce qui n'est profitable finalement ni pour les intéressés ni pour la réputation du Projet D.R.B.

J'ai offert ma démission pour 1985 à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts, au cas où il y aurait des fautes graves ou lacunes en 1984 dans le Service Financier du Projet constatées par la mission d'audit.

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL
INTEGRE DE BYUMBA

CHEF DU SERVICE FINANCIER


Harald Pothmann

C.P.I.

- Monsieur le Ministre
de l'Agriculture, de l'Elevage
et des Forêts
- Monsieur le Directeur
du Projet D.R.B.
- Monsieur J.H. Doyen
de la Banque Mondiale
- Monsieur le Chef d'Equipe AHT